

La situation de l'eau potable sur le territoire grenoblois

Saint Martin d'Hères

11 décembre 2012

Quels enjeux pour un service d'eau potable aujourd'hui ?

- Prix de l'eau
- Financement durable des services d'eau
- Accessibilité sociale

Quels enjeux pour un service d'eau potable aujourd'hui ?

Prix de l'eau

- élément central dans l'appréciation du service
- en lien étroit avec le territoire desservi
- à relier à la qualité du service rendu
- des comparaisons interservices intéressantes mais complexes
- quel compréhension par l'usager ?
quelle acceptation d'une évolution du prix ?

Financement durable du service : le financement du renouvellement du patrimoine

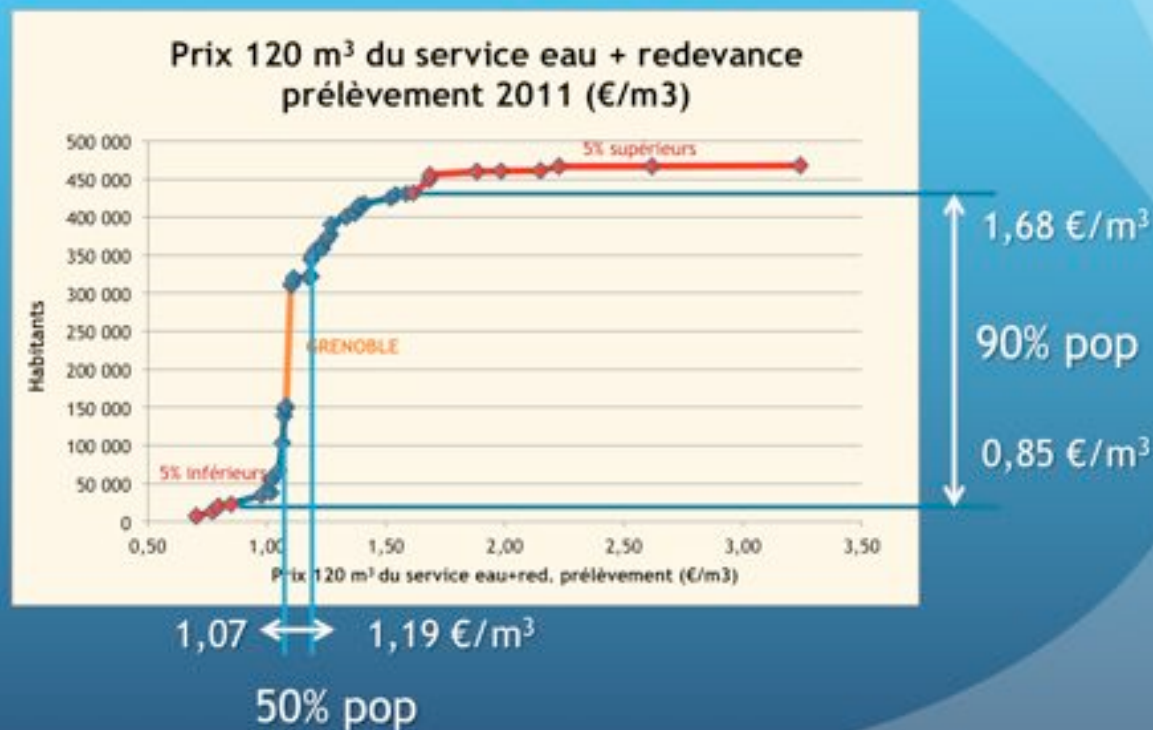
- DCE : tendre vers la facturation d'un coût complet
- Cour des Comptes : un enjeu majeur des prochaines décennies
- un niveau de financement actuel insuffisant

Accès social à l'eau

- le service d'eau comme facteur de cohésion sociale
- un cadre législatif en construction
- des outils multiples à l'efficacité variée

Le prix de l'eau

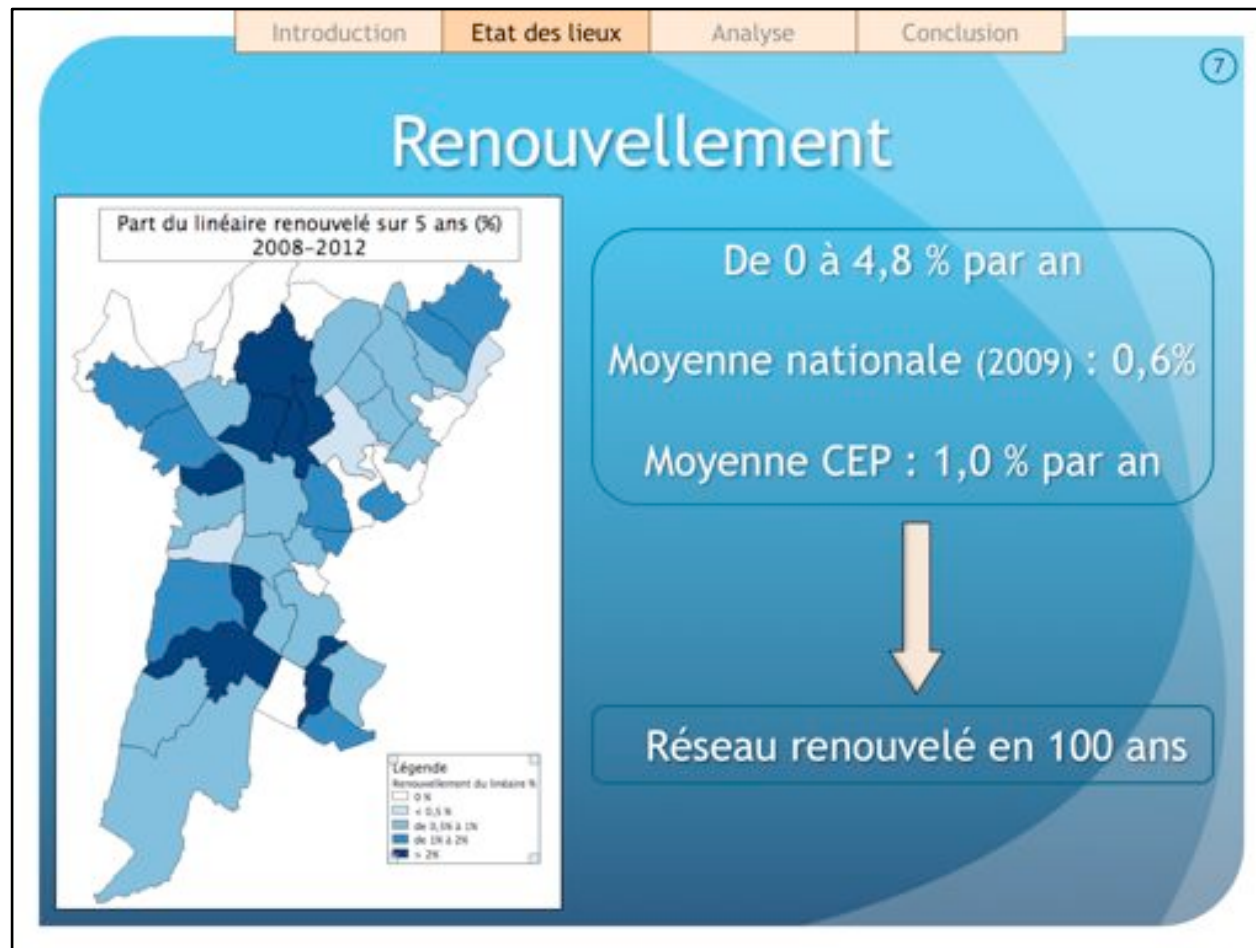
Prix 120m³ du service d'eau potable



Minimum = 0,70 €/m³ ; Maximum = 3,24 €/m³

Les prix de l'eau sont très dispersés sur ces 47 services distributeurs, mais plus de 50% de la population est concernée par des prix proches de 1,10 €/m³ (base de calcul 120 m³, inclut la redevance de prélèvement)

On constate une convergence pour les villes fortement peuplées autour d'1,10 €/m³ : ce sont les communes les moins peuplées qui sont concernées par la dispersion des prix de l'eau.



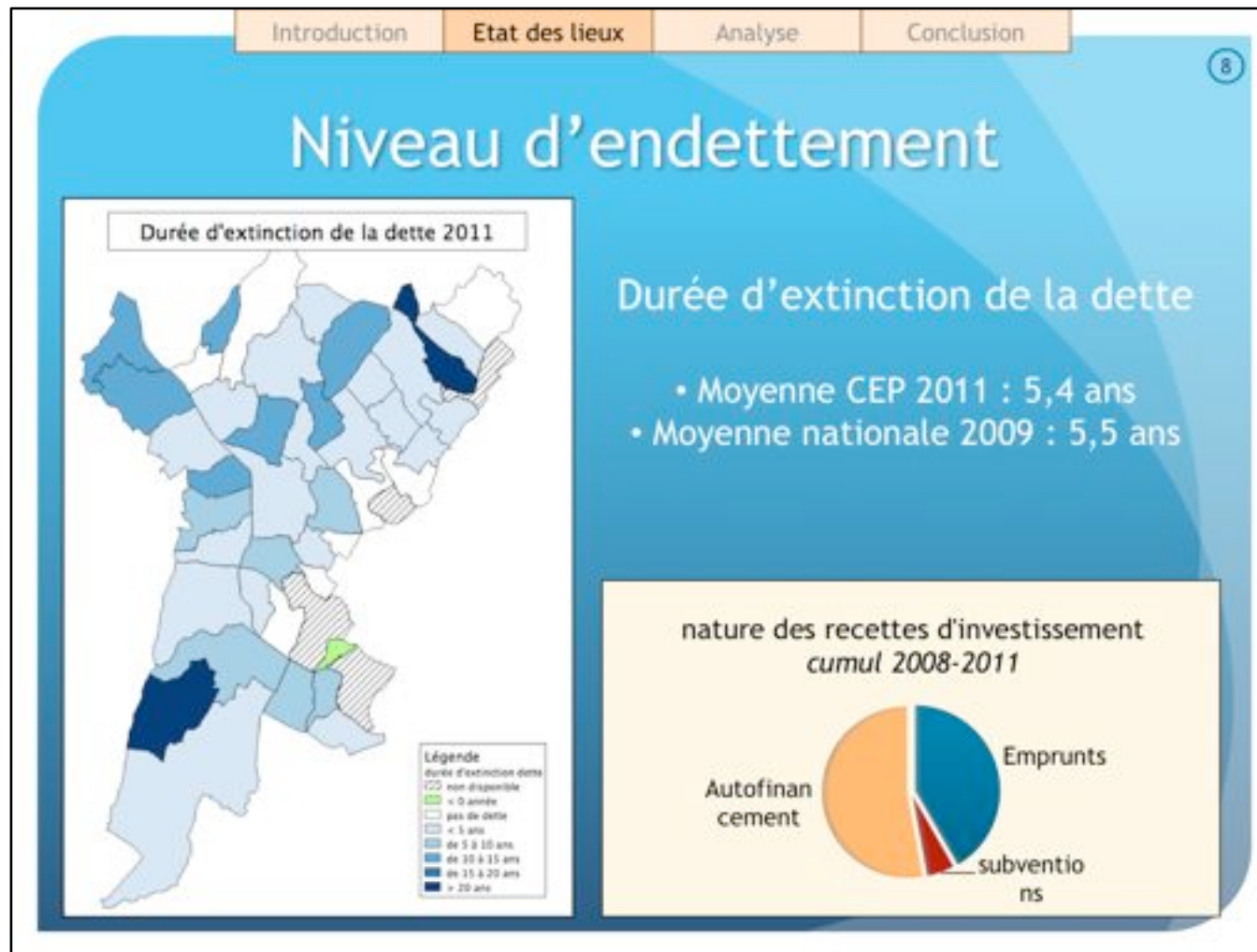
Un 1^{er} facteur explicatif de la dispersion des prix de l'eau est lié à la réalisation ou non de travaux.

Peu de services du périmètre n'ont pas renouvelé de canalisation. Certains ont eu un renouvellement très intense depuis 2008 (*Quaix en Chartreuse, Varcès, Corenc, Notre Dame de Mésage...*)

La moyenne CEP est supérieure à la moyenne nationale. Ce qui veut dire que globalement, les services du territoire sont donc actifs sur leurs réseaux.

Le rythme de renouvellement reste dans l'ensemble trop faible comparé à la durée de vie des ouvrages (réseau renouvelé en 100 ans).

Il existe donc une accumulation de retard qui constituera un problème de gestion de l'eau pour les générations futures.



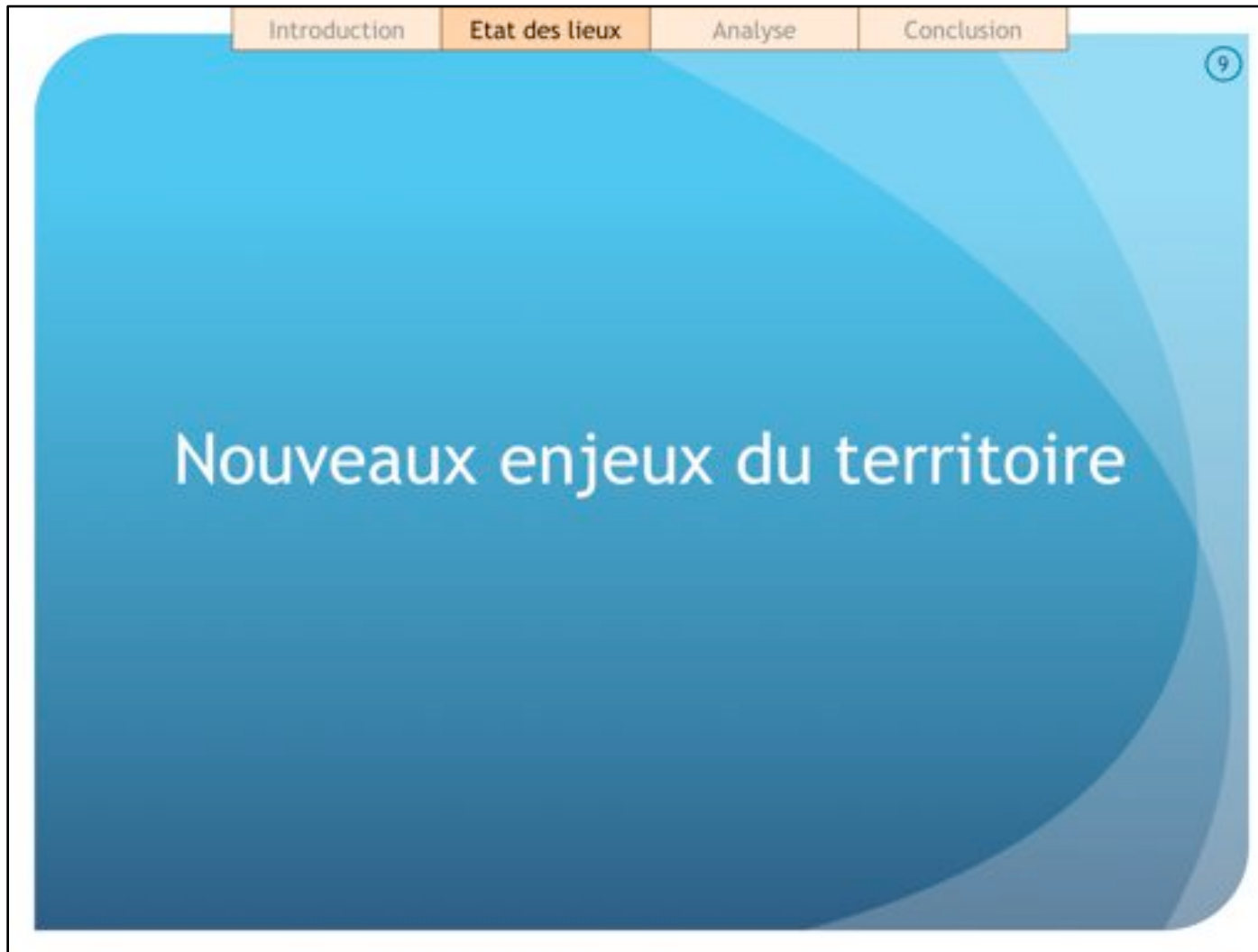
Un autre facteur explicatif de la dispersion des prix peut être la dette.

Les durées d'extinction de la dette vont de 0 à 14 ans. Deux cas sont supérieurs à 20 ans, mais 2011 n'est pas une année représentative.

La majorité des durées d'extinction sont inférieures à 5 ans.

La moyenne CEP = la moyenne nationale. La situation est globalement saine (sans étudier la nature des investissements)

Plus de la moitié des recettes d'investissement est autofinancée. L'emprunt représente 43%.



Les nouveaux enjeux du territoire sont prioritairement ceux imposés par le nouveau décret sur les performances.

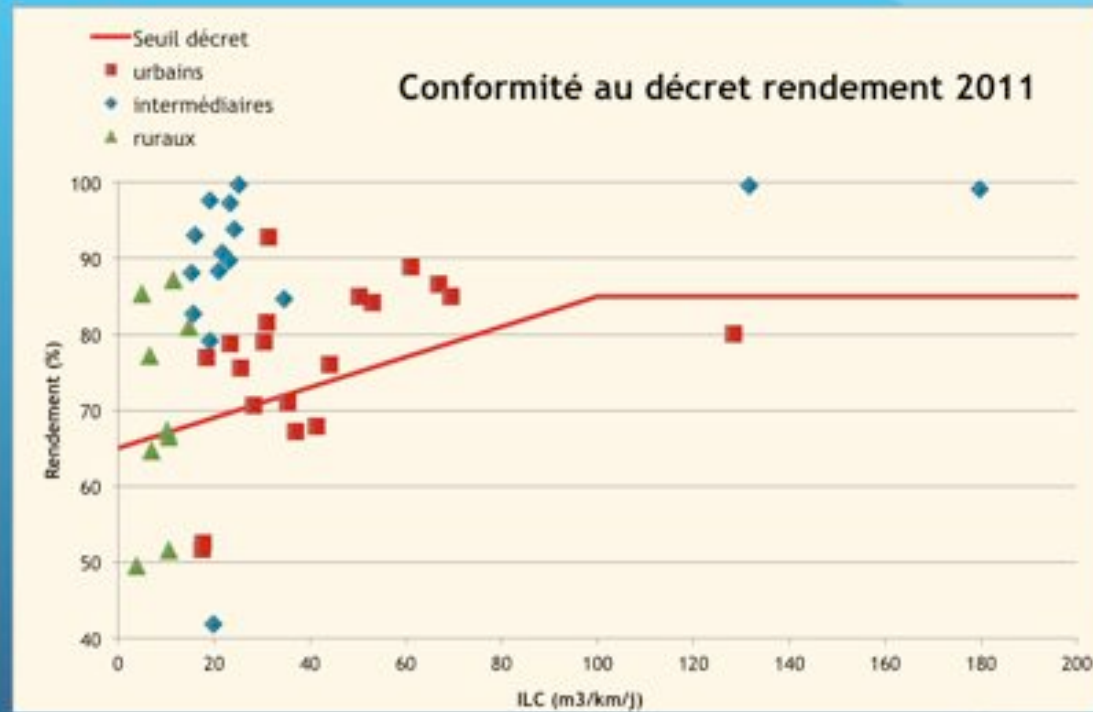
The slide features a navigation bar at the top with four tabs: 'Introduction', 'Etat des lieux', 'Analyse', and 'Conclusion'. The 'Etat des lieux' tab is highlighted. In the top right corner, there is a small circle containing the number '10'. The main content area has a blue background with white text. The title 'Décret rendement' is centered at the top, followed by the subtitle 'Décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012'. Below this, there are two bullet points:

- Connaissance approfondie du patrimoine pour le 31 décembre 2013
- Rendement minimum : mise en place d'un plan d'action si non conformité

Le décret exige pour le 31 décembre 2013 un inventaire des réseaux. Les principaux efforts sont à porter dans les communes dont le réseau est inférieur à 50km.

Le décret fixe un rendement minimum. Si les services d'eau ne sont pas conformes, ils doivent mettre en place un plan d'action en 3 ans. A défaut, le décret prévoit le doublement de la redevance de prélèvement.

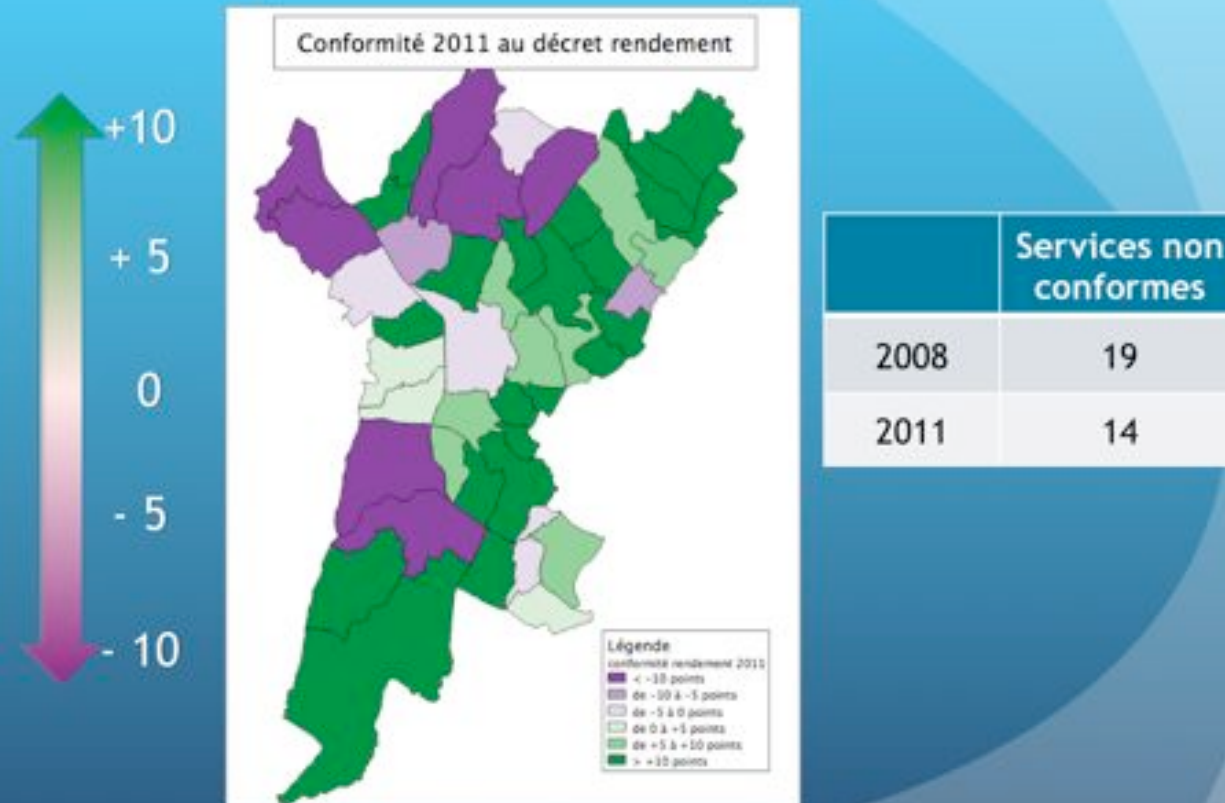
Conformité rendements



14 services non conformes.

4 ruraux, 6 urbains, 1 semi-urbain

Conformité rendements



Simulation : en 2008, 19 services n'auraient pas été conformes contre 14 services en 2011

Certains services d'eau ont fait des efforts en matière de performance avant même la parution du décret.

Les communes non conformes effectuent des travaux actuellement (Quaix en Chartreuse, Noyarey, Varcis, Claix, Domène, Notre Dame de Mésage). La situation devrait donc s'améliorer davantage.

Conclusion de l'état des lieux

- Des prix de l'eau dispersés mais une concentration en termes de population autour de 1,10 €/m³
- Une connaissance et une gestion du patrimoine hétérogènes
- Réglementation: 14 performances non conformes mais amélioration constatée depuis 5 ans.

La connaissance du patrimoine et le maintien de la performance seront deux enjeux réglementaires majeurs des prochaines années.

Les services d'eau sont pour la plupart déjà engagés sur ces enjeux, les principaux efforts sont à porter sur les communes rurales.

En apparence ...

Un périmètre caractérisé par :

- **une bonne santé financière des services ?**
 - Les recettes couvrent les dépenses (capacité d'autofinancement nette positive)
 - Une durée d'extinction de la dette acceptable
- **Un prix de l'eau accessible ?**
 - Un prix 120 m³ TTC inférieur à la moyenne nationale
 - 50 % de la population enquêtée paie l'eau entre 1,07 et 1,19 €/m³

D'un point de vue financier les recettes couvrent les dépenses (à hauteur de 120% entre 2008 et 2010), et la capacité d'autofinancement nette est positive.

La durée d'extinction de la dette est au niveau de la moyenne nationale. Sur le périmètre, le prix de l'eau est bas comparé à la moyenne nationale (1,15 €/m³ vs 1,97 €/m³ IFEN), même s'il a augmenté plus rapidement sur le périmètre qu'au niveau national (+ 16 % / + 5,3 %).

Enfin 50 % de la population paie un prix de l'eau resserré (entre 1,07 et 1,19 €/m³).

... cependant

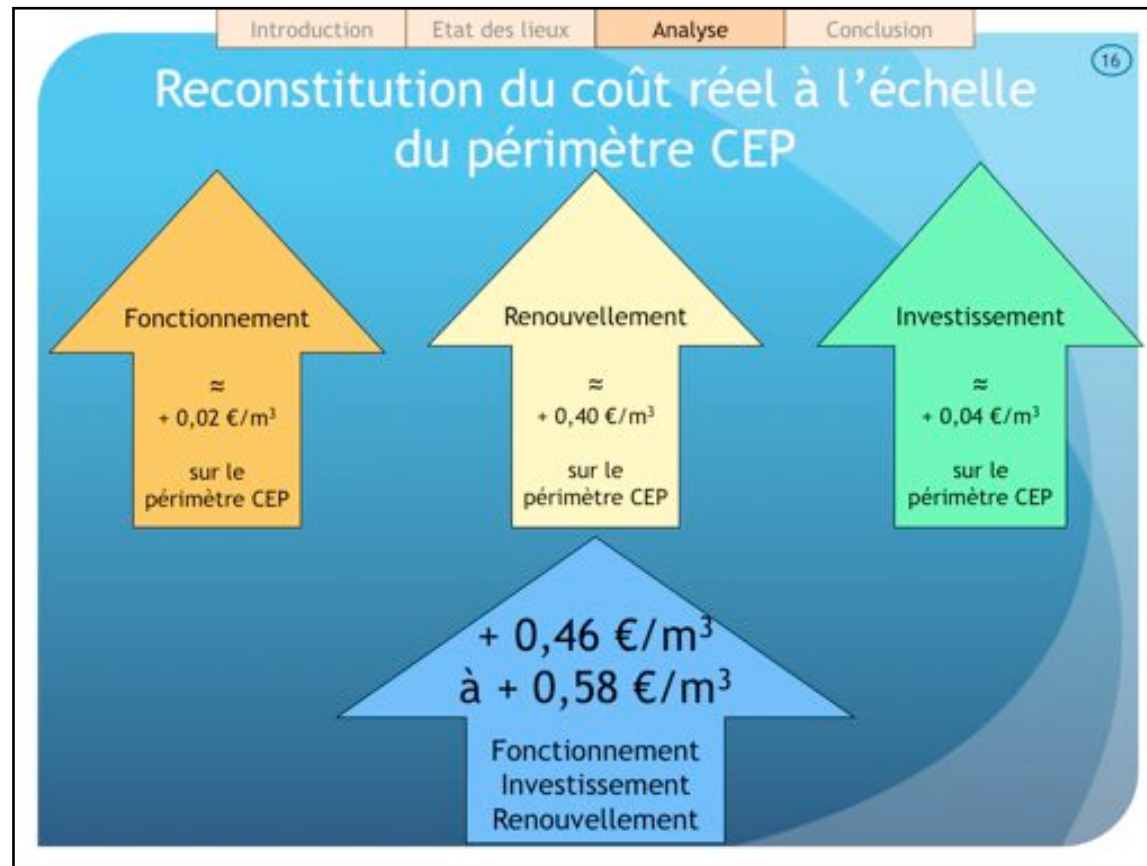
L'analyse de la santé financière des services d'eau potable telle qu'elle est traditionnellement présentée est insuffisante.

Certains coûts ne sont pas pris en compte par les services (renouvellement du patrimoine, projets d'investissement, certains frais de personnel).

La question qui se pose au regard des analyses en cours : la gestion des services est-elle durable?

Les services sont-ils capables de renouveler un patrimoine technique arrivé en fin de vie, et ce sans les subventions qui ont été octroyées par l'Etat lors de la construction des réseaux après guerre.

Certains coûts restent actuellement sur le budget général des collectivités (salaires, véhicules, locaux). Le coût complet des services d'eau a été reconstitué en cherchant à comprendre si les prix relativement faibles tels qu'ils sont pratiqués ne traduisent pas une prise en compte insuffisante de certains besoins.



Gestion patrimoniale des infrastructures et recouvrement des coûts : 3 dimensions de la gestion des services :

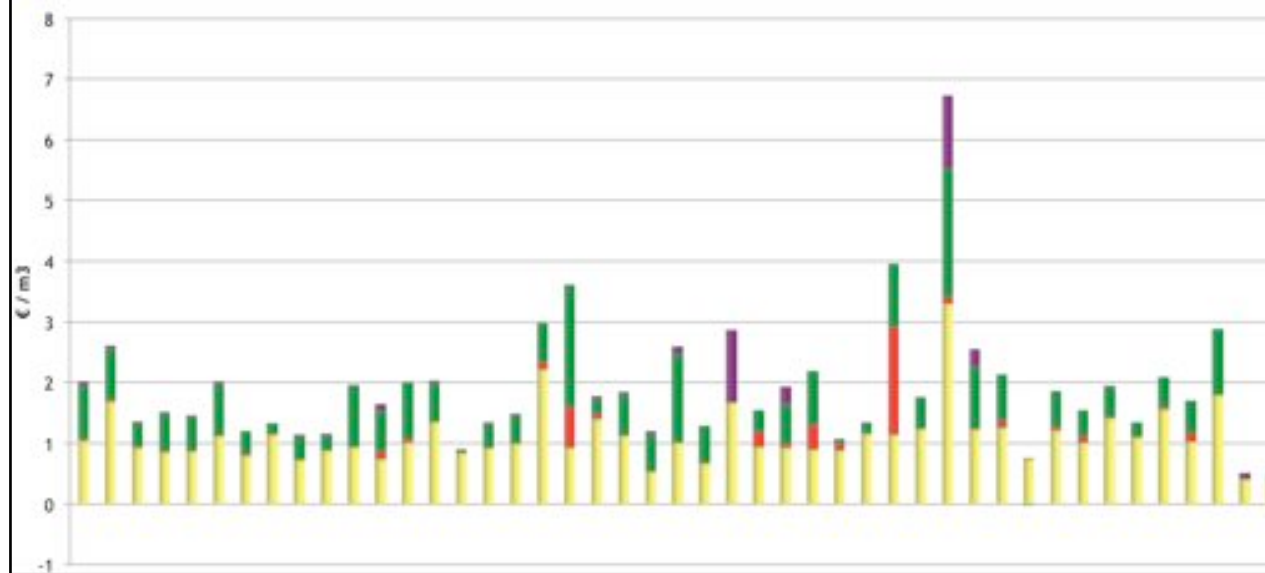
- 1) Pour le fonctionnement, la prise en charge des salaires et véhicules non affectés sur le budget de l'eau a été simulé dans le prix de l'eau. On voit que le principe de l'eau paie l'eau est globalement respecté pour ce paramètre (+2 centimes d'€/m³).
- 2) Pour l'investissement, les Plans Pluriannuels d'Investissement ont été affectés au prix de l'eau grâce à un emprunt sur 15 ans : + 4 centimes d'€/m³
- 3) Pour le renouvellement, une hypothèse de coût à neuf sur le périmètre de l'étude a été adoptée : + 40 centimes d'€/m³, soit à peu près 90 % des besoins totaux. La majorité des services ne provisionnerait donc pas assez concernant le renouvellement des installations.

L'impact à la hausse du prix de l'eau pourrait être de 0,40 à 0,60 €/m³ sur le périmètre globalisée CEP, soit une hausse de près de 50% par rapport au prix actuel. Pour l'ensemble de ces hypothèses on est parti de l'autofinancement net disponible pour chacun des services.

Perception des services d'eau prix actuels et théoriques

■ Hausse Investissement
■ Hausse Renouvellement
■ Hausse Fonctionnement
■ Prix moyen 2008-2010

Hausse théorique du prix de l'eau en fonction des disponibilités financières des services (2008-2010)



Approche par service de l'impact à la hausse du prix de l'eau concernant les différents besoins de financement identifiés.

En jaune, le prix actuel.

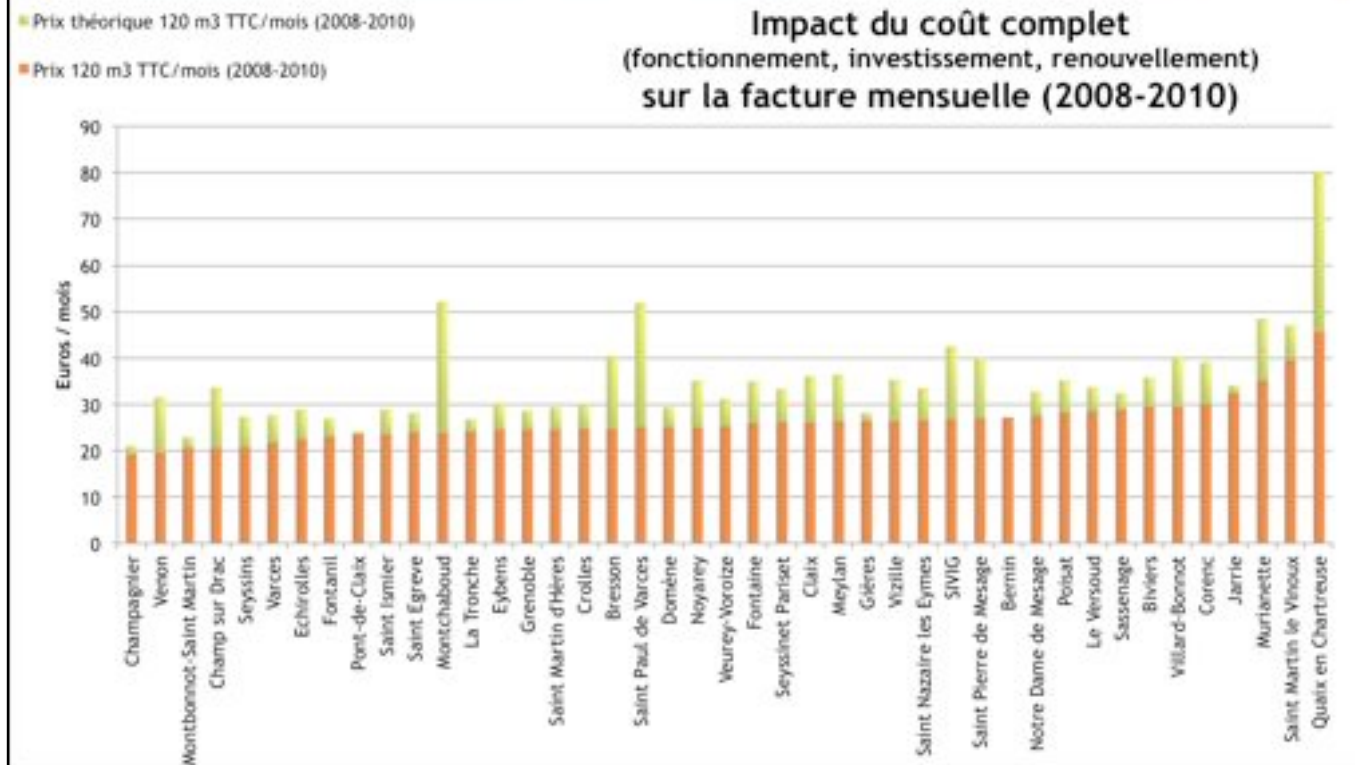
En vert, la prise en compte du besoin annuel de financement du renouvellement.

En rouge la prise en compte du besoin annuel de financement du fonctionnement.

En mauve, la prise en compte du besoin annuel de financement de l'investissement.

Dans plusieurs cas on voit que le prix pourrait être amené à doubler voir à tripler. Cette hausse impacte avant tout les plus petits services.

Perception des usagers : prix actuels et théoriques mensuels



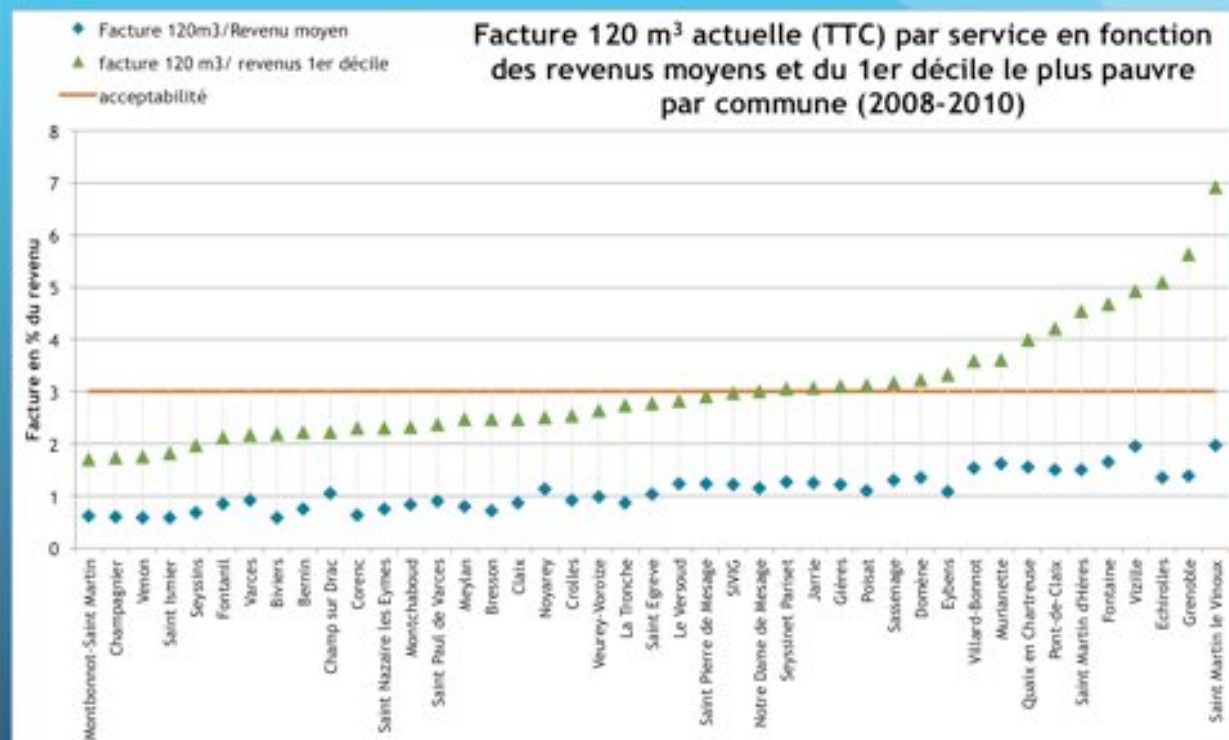
Approche par usagers : impact du recouvrement des coûts sur la facture de l'utilisateur.

En orange, le montant actuel de la facture eau et assainissement TTC.

En jaune, la facture TTC à laquelle sont ajoutés les besoins théoriques (renouvellement, investissement, fonctionnement).

Une majorité des factures sont concentrées entre 20 et 30 €/mois. La facture ne dépasserait 40 €/mois que pour 6 services dont 4 sont des services semi-urbains.

Acceptabilité sociale du prix actuel



Capacité des ménages à payer leurs factures d'eau et d'assainissement.

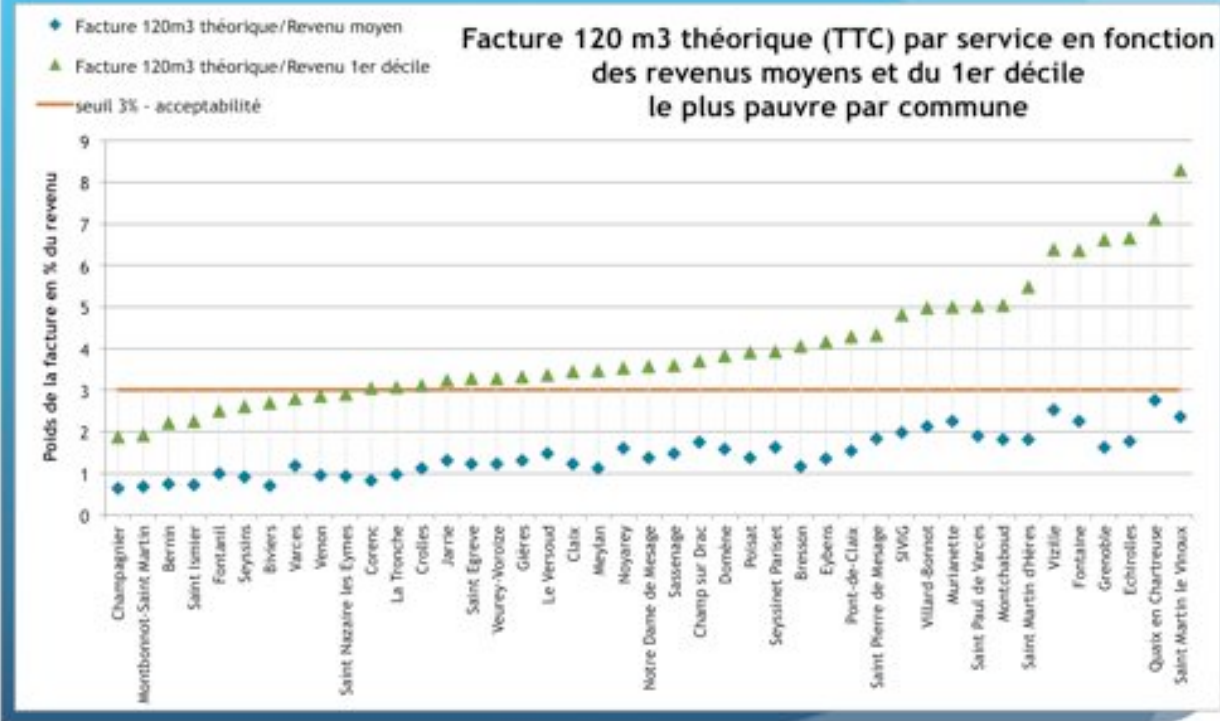
Part de la facture d'eau et d'assainissement par rapport aux revenus des ménages (données INSEE).

En bleu la proportion de la facture par rapport au revenu moyen de chaque service (ne dépasse jamais les 2% du revenu).

En vert, le poids de la facture pour la moyenne des revenus des 10% des ménages les plus pauvres de chaque collectivité.

La ligne orange représente la convention adoptée par l'OCDE suivant laquelle le seuil d'acceptabilité d'une facture d'eau et d'assainissement est fixé à 3% du revenu. Ce seuil est dépassé pour environ 1/4 des services étudiés.

Acceptabilité sociale des hausses théoriques du prix de l'eau



Contrairement au graphique précédent, l'acceptabilité sociale est représentée sur ce diagramme par rapport à la facture théorique (incluant la prise en compte des besoins en termes de fonctionnement, renouvellement et investissement).

Dans ce cas, l'acceptabilité sociale est bien plus faible pour les ménages les plus démunis, puisque les 2/3 des services font alors face à des problèmes d'acceptabilité sociale de leurs prix par rapport aux revenus moyens du premier décile de la population la plus démunie. Dans certains cas la facture explose et représente plus de 6% du revenu des ménages.

Avertissement : ces graphiques permettent davantage de comparer les services entre eux que de représenter l'acceptabilité sociale réelle du prix de l'eau. En effet, la consommation des ménages les plus pauvres est souvent inférieure à 120 m³ et de plus les ménages les plus paupérisés bénéficient souvent d'aides complémentaires type FSL, ce qui peut renforcer l'acceptabilité.

Introduction Etat des lieux Analyse **Conclusion**

21

Conclusions

- Les tarifs actuels ne prenant pas suffisamment en compte l'approche renouvellement du patrimoine
- Les problématiques sociales sont principalement présentes en zones urbaines

Vers quelle évolution du prix de l'eau ?

- Éviter de futurs prix de l'eau extrêmes
- Garantir l'acceptabilité sociale des hausses du prix de l'eau

Limites de l'exercice

- Intérêt d'approfondir l'étude sur l'acceptabilité sociale
- Mener une enquête sociologique pour comprendre les réelles problématiques sociales du territoire

Les éléments présents n'ont pas une valeur d'expertise. Il s'agit d'une première réflexion engagée sur le périmètre d'étude. Il est à noter que l'acceptabilité sociale est la plus faible non pas dans les endroits où le prix de l'eau est plus élevé mais plutôt dans les communes les plus urbaines (Grenoble, Echirolles, Saint Martin d'Hères, Fontaine).

La différence de niveau de revenu joue plus que l'augmentation ou la baisse du prix de l'eau sur la capacité à payer des ménages. Ce ne sont pas les services semi-urbains ou ruraux qui concentrent les problématiques sociales.

Une autre conclusion intéressante concerne la prise en compte du recouvrement des coûts. Dans une approche par service, certains prix sont amenés à doubler, voire à tripler, et mettent en danger le modèle technico-économique des services d'eau (cas d'une dizaine de services). Cependant, il est intéressant de constater dans une approche par usager que la facture n'est amenée à augmenter fortement que pour 3 ou 4 services. La facture est rarement amenée à doubler.

Les analyses en cours et à venir pourraient légitimer l'intérêt d'une harmonisation du prix de l'eau à l'échelle du périmètre de l'étude puisque cela pourrait permettre de répondre aux problématiques des quelques services en difficulté sans impacter trop fortement à la hausse le prix des autres services.

Néanmoins, le lissage du prix de l'eau semble inadapté pour répondre efficacement aux problématiques sociales du périmètre d'étude. Sur ce point, il serait nécessaire de réaliser une étude sociologique approfondie des problématiques sociales directement auprès des usagers afin de mieux comprendre les solutions qui pourraient être apportées.

➤ **Quels choix pour tendre vers des pratiques et des objectifs communs ?**

(financement du renouvellement, objectif de performance, sécurisation de l'approvisionnement,...)

➤ **Quels impacts sur les prix à moyen - long terme pour les services existants ?**

➤ **Comment caractériser le service rendu à l'utilisateur ?**

Service immédiat (permanence, qualité de l'eau, pression, prix, ...)

Service à long terme (patrimoine, ressource, sécurisation...)